

études se poursuivent en vue de déterminer si d'autres régions se prêtent à l'élevage des rennes et d'établir la possibilité de mettre en valeur d'autres ressources, comme les pêcheries, afin d'élargir l'économie indigène. Dans le même dessein, la *Canadian Handicraft Guild*, grâce à un octroi du gouvernement fédéral, encourage l'artisanat esquimau. Des travaux esquimaux, comme des sculptures sur saponite, ivoire et bois, de même que des articles faits de diverses peaux et fourrures trouvent un excellent marché à Montréal.

Les services sociaux assurés aux Canadiens en général sont étendus aux Esquimaux aussi rapidement que possible, compte tenu des modalités permettant de mieux servir les indigènes. Les allocations familiales sont versées aux Esquimaux en nature et des allocations sont accordées aux vieillards.

Les soins médicaux et hospitaliers des Esquimaux relèvent du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. Des hôpitaux missionnaires subventionnés par le gouvernement sont situés à Aklavik, Chesterfield-Inlet et Pangnirtung, où le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social garde aussi des médecins hygiénistes responsables des régions environnantes. Le gouvernement est à établir des postes infirmiers ou des centres sanitaires à Coppermine, Coral-Harbour, Cape-Dorset et Lake-Harbour, aux Territoires du Nord-Ouest, et à Fort-Chimo et Port-Harrison, dans l'Arctique québécois.

La vie nomade des peuplades esquimaudes rend très difficile l'enseignement régulier. Depuis nombre d'années, les missionnaires, aidés de subventions du gouvernement fédéral, le dispensent dans une certaine mesure. On accorde beaucoup d'attention à l'élaboration d'un programme d'enseignement pour les Esquimaux et on est à établir, parfois aux postes infirmiers, des écoles dont le personnel sait enseigner les règles du bien-être.

Afin de se tenir en relation étroite avec les Esquimaux, les détachements de la Gendarmerie royale font fonction, partout dans le Nord, de représentants locaux de l'administration pour les questions afférentes au bien-être des Esquimaux. Un contact administratif est aussi maintenu par voie de la radio et par la Patrouille de l'Arctique oriental, qui assure le transport des représentants de l'administration et d'autres services du gouvernement envoyés en tournée d'inspection annuelle des conditions de l'Arctique oriental.

Section 3.—Secrétariat d'État*

Le Secrétariat d'État fut institué dans sa forme actuelle en 1873 par la fusion en un seul organisme des secrétariats d'État du Canada et des provinces. Le Secrétaire d'État est le porte-parole officiel du gouvernement et l'agent de communication entre les gouvernements du Canada et des provinces; toute la correspondance entre les gouvernements s'échange entre lui et les lieutenants-gouverneurs. Il a également la garde du grand sceau du Canada et du sceau privé. Enfin, c'est l'intermédiaire par lequel les citoyens peuvent se faire entendre du gouvernement.

Le Secrétaire d'État fait aussi fonction de registraire général pour toutes les proclamations, nominations, chartes, ordonnances, mandats et autres documents revêtus du grand sceau et du sceau privé. De lui relève l'application des lois suivantes: compagnies, brevets d'invention, droits d'auteur, tempérance, chambres de commerce, syndicats ouvriers, Secrétariat d'État, marques sur les bois de service, marques de commerce et dessins de fabriques, fonctionnaires publics, concurrence

* Révisé sous la direction du sous-secrétaire d'État, Secrétariat d'État.